



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial**

**Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DCPAT 2021-0061 du 24 MARS 2021

Portant renouvellement partiel des membres de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » - Modification n°2

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite**

VU le code de l'environnement, livre II, titre 1^{er}, et notamment les articles L.212-3 à L.212-11 et R.212-26 à R.212-48, relatifs aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des DREAL ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté interpréfectoral n° 03-3393 du 10 juillet 2003 des Préfets de la Sarthe, de Maine et Loire, du Loir et Cher, de l'Indre et Loire, de l'Eure et Loir, de l'Orne et du Loiret fixant le périmètre d'élaboration du SAGE « LOIR » ;

VU l'arrêté interpréfectoral n°04/4579 du 8 novembre 2004 portant constitution de la Commission Locale de l'Eau du SAGE « LOIR » ;

VU l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2017-0316 du 29 décembre 2017 portant renouvellement de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » ;

VU l'arrêté préfectoral n°DCPAT 2019-0057 du 11 mars 2019 portant renouvellement partiel de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Loir » -modification n°1 ;

Considérant que tout membre cesse de l'être s'il perd les fonctions au titre desquelles il a été désigné ;

Considérant le renouvellement des conseils municipaux, suite aux élections municipales de 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à de nouvelles nominations afin d'assurer la représentativité des membres composant la commission, pour le mandat restant à courir ;

Considérant les propositions de l'association des maires de l'Orne, de l'association des maires d'Indre-et-Loire, de l'association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe, de l'association des maires et des présidents de communautés de Maine-et-Loire, de l'association des maires de Loir-et-Cher, de l'association des maires et présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir pour chacun des départements concernés ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'arrêté préfectoral n°DCPPAT 2017-0316 du 29 décembre 2017 portant renouvellement de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » - est modifié.

ARTICLE 2 : La composition de cette commission est arrêtée ainsi qu'il suit :

I. COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX (40 membres)

1) Représentants des Conseils Régionaux :

PAYS-DE-LA-LOIRE

Madame Béatrice LATOUCHE
Conseillère régionale

CENTRE-VAL DE LOIRE

Monsieur Fabien VERDIER
Conseiller régional

2) Représentants des Conseils Départementaux :

SARTHE

Monsieur François BOUSSARD
Conseiller départemental

MAINE-ET-LOIRE

Monsieur Nooruddine MUHAMMAD
Conseiller départemental

LOIR-ET-CHER

Monsieur Bernard BONHOMME
Conseiller départemental

INDRE-ET-LOIRE

Monsieur Fabrice BOIGARD
Conseiller départemental

EURE-ET-LOIR

Monsieur Bernard PUYENCHET
Conseiller départemental

LOIRET

Monsieur Pascal GUDIN
Conseiller départemental

3) Représentants des Maires :

SARTHE

Monsieur Jean-Claude BIZERAY
Maire de Saint-Biez-en-Belin

Monsieur Jean-Paul TRICOT
Adjoint au maire du Lude

Monsieur Xavier AUBRY
Adjoint au maire de Loir-en-Vallée

Monsieur André GUERANT
Conseiller municipal de la commune de Vibraye

Monsieur Alain FONTAINE
Conseiller municipal de la commune de Montval-sur-Loir

Madame Chantal RAMAUGE
Conseillère municipale de la commune de Mayet

Madame Marie-Dominique GILLE-AYBES
Conseillère municipale de la commune de La Chartre-sur-le-Loir

MAINE-ET-LOIRE

Monsieur Adrien DENIS
Maire de Noyant-Villages

Madame Sylvie CHRION-PESNEL
Maire d'Huillé-Lézigné

LOIR-ET-CHER

Monsieur Alain BOURGEOIS
Maire de Morée

Monsieur Dominique DHUY
Maire de Nourray

Monsieur Alain HALAJKO
Adjoint au maire de Meslay

Monsieur Philippe CHAMBRIER
Adjoint au maire de Vendôme

Monsieur Philippe MERCIER
Maire de Vallée-de-Ronsard

Madame Sophie DOUAUD
Adjointe au maire de Montoire-sur-le-Loir

Monsieur Laurent BOREL
Maire de Saint-Jean Froidmentel

Monsieur David CORBEAU
Maire de Saint-Martin-des-Bois

Monsieur Jean-Luc NEXON
Maire de Trôo

INDRE-ET-LOIRE

Monsieur Jean-Paul ROBERT
Maire de Beaumont-Louestault

Monsieur Jean-Michel LEQUIPE
Adjoint au maire de Couesmes

EURE-ET-LOIR

Monsieur Patrick MARTIN
Maire de Mottereau

Monsieur Denis GOUSSU
Maire de Neuvy-en-Dunois

Monsieur Patrick JEANNE
Conseiller municipal de Bonneval

Monsieur Martial LECOMTE
Maire de Marolles-les-Buis

ORNE

Monsieur Patrick GREGORI
Maire de Ceton

4) Représentants des établissements publics locaux :

SARTHE

Monsieur Claude JAUNAY
Conseiller communautaire de la communauté de communes du Pays Fléchois

Monsieur Marc LESSCHAEVE
Vice-président de la communauté de communes Sud Sarthe

MAINE-ET-LOIRE

Monsieur Patrick LABORDE
Vice-président de la communauté de communes Baugeois-Vallée

Monsieur Jean-Jacques GIRARD
Président de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe ou son représentant

Monsieur Jean Paul BEAUMONT
Vice-président en charge du Loir au Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme

EURE-ET-LOIR

Monsieur Jean-François PLAZE
Vice président de Chartres Métropole

ORNE

Monsieur Daniel CHEVÉE
Parc naturel régional du Perche

II. COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, PROPRIETAIRES FONCIERS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS (20 membres)

1) Représentants des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie :

Monsieur le Président de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie des Pays-de-la-Loire ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie de la Région Centre-Val de Loire ou son représentant

2) Représentants des Chambres d'Agriculture :

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture du Loiret
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Orne
ou son représentant

3) Représentants de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique :

Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de
la Sarthe
ou son représentant

Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de
Maine-et-Loire
ou son représentant

Monsieur le Président de l'association régionale de pêche Centre-Val de Loire
ou son représentant

4) Représentants des associations pour la protection de la nature :

Monsieur le Président de Sarthe Nature Environnement
ou son représentant

Monsieur le Président de France Nature Environnement Centre-Val de Loire
ou son représentant

5) Représentants du tourisme :

Monsieur le Président de l'Agence Départementale de développement touristique et
d'attractivité de la Sarthe
ou son représentant

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays Vallée-du-Loir
ou son représentant

6) Représentant des associations de consommateurs :

Madame la Présidente de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Sarthe
ou son représentant

7) Représentant des associations pour la protection des inondés :

Monsieur le Président de l'association du Comité d'Action et de Défense des Victimes des
Inondations du Loir ou son représentant

8) Représentant des associations de sauvegarde des Moulins et Rivières :

Monsieur le Président de l'Association de sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe
ou son représentant

9) Représentant de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction

Monsieur le Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction ou son représentant

III. COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (19 membres)

- **Préfecture de la Région Centre-Val de Loire – Bassin Loire-Bretagne**
Madame la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne, Préfète du Loiret, ou son représentant
- **Préfecture de la Sarthe**
Monsieur le Préfet de la Sarthe, ou son représentant
- **Préfecture de Maine-et-Loire**
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, ou son représentant
- **Préfecture du Loir-et-Cher**
Monsieur le Préfet du Loir-et-Cher, ou son représentant
- **Préfecture de l'Indre-et-Loire**
Madame la Préfète de l'Indre-et-Loire, ou son représentant
- **Préfecture de l'Eure-et-Loir**
Madame la Préfète de l'Eure-et-Loir, ou son représentant
- **Préfecture de l'Orne**
Madame la Préfète de l'Orne, ou son représentant
- **Agence de l'Eau Loire - Bretagne**
Monsieur le Directeur général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ou son représentant
- **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays-de-la-Loire**
Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays-de-la-Loire, ou son représentant
- **Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire**
Monsieur le Directeur Régional de l'Agence de Santé des Pays-de-la-Loire, ou son représentant
- **Directions Départementales des Territoires**
Monsieur le Directeur Départemental des territoires du Loiret ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des territoires de la Sarthe ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des territoires de Maine-et-Loire ou son représentant
Madame la Directrice Départementale des territoires du Loir-et-Cher ou son représentant
Madame la Directrice Départementale des territoires d'Indre-et-Loire ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des territoires d'Eure-et-Loir ou son représentant

Monsieur le Directeur Départemental des territoires de l'Orne ou son représentant

- **Office Français de la Biodiversité (OFB)**

Monsieur le Délégué régional Centre-Val de Loire de l'Office Français de la Biodiversité,
ou son représentant

- **Centre Régional de la Propriété Forestière Ile-de-France et Centre-Val de Loire**

Monsieur le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière Ile-de-France et Centre-Val de Loire ou son représentant

ARTICLE 3 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°DCPPAT 2017-0316 du 29 décembre 2017 demeurent inchangées. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Sarthe, de Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loir, du Loiret et de l'Orne.

Il sera mis à la disposition du public sur le site internet de chaque préfecture concernée ([www.\(département\).gouv.fr](http://www.(département).gouv.fr)), ainsi que sur le site GESTEAU (www.gesteau.eaufrance.fr) agréé par le Ministère de la Transition Ecologique.

ARTICLE 4 : Les secrétaires généraux des préfectures de la Sarthe, de Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loir, du Loiret et de l'Orne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général.


Eric ZABOURAEFF